L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI, MATIN, 2 JUIN.

FRANCE.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

PRÉSIDENCE DE M. BUFFET.

Séance du vendredi 15 mai 1874.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la précédente séance, lu par l'un des secrétaires, est adopté sans contestation.

Une foule énorme se presse dans les tribunes publiques. Les places particulières sont aussi pleines, et, comme d'habitude, les dames sont en majorité.

Parmi les bruits de la dernière heure qui nous arrivent, nous ne pouvons nous dispenser de citer celui par lequel la fixation de l'ordre du jour serait remis à demain, sur la demande du centre droit.

Presque tous les députés sont à leurs bancs, causant et discutant avec une animation extraordinaire.

On commente beaucoup l'arrivée de M. Thiers à Versailles.

Après une interruption de vingt minutes, la séance est reprise par la lecture de quelques lettres de députés qui demandent des congés.

M. Buffet prend ensuite la parole en ces termes: "Vous m'avez élu pour la cinquième fois. Je suis profondément touché de ces témoignages réitérés de confiance. Je ne puis y répondre que par un dévouement absolu; mais, malgré mon dévouement, je resterais nécessairement au-dessous de cette large tâche, si je n'étais soutenu par le concours de tous mes collègues par l'exercice d'une autorité dont je ne me servirai que dans l'intérêt de l'ordre, de la liberté et de la dignité de cette assemblée."

Après ce discours, qui est fortement applaudi, M. le duc de Broglie monte à la tribune et dépose le projet de loi relatif à la Chambre haute.

Des voix nombreuses lui crient: Lisez! M. le vice président du conseil des ministres: "Je viens, par ordre de M. le président de la République et d'après le désir de votre commission constitutionnelle déposer le projet de loi relatif à la Chambre haute.

"Nous avons dû nous rappeler que le pouvoir constituant est entre vos mains; vous en avez fait un premier usage en confiant le pouvoir à M. le maréchal de Mac-Mahon.

"Vous vous êtes promis de ne plus revenir sur cette décision."

Après avoir établi que la personne de M. le maréchal de Mac-Mahon même avait été pour beaucoup dans la décision si grave de sept années de pouvoir, M. de Broglie poursuit:

"Vous n'avez pas voulu établir définitivement la forme républicaine.

"Nous ne demandons pas aujourd'hui de lier à la prorogation, la proclamation d'une forme définitive de gouvernement. Nous considérons l'état de la patrie; ses malheurs, ses intérêts supérieurs demandent de conserver unis les citoyens de tous les partis sans leur demander aucun sacrifice d'opinion ni de leur aspirations."

M. de Broglie continue sa lecture.

L'ÉLECTION DE LA NIÈVRE.—Le candidat radical qui vient d'être battu dans la Nièvre, avait adressé aux électeurs une profession de foi qui se terminait ainsi:

Si votre confiance m'appelait à la députation, j'appuierais de mes votes toutes les mesures qui tendraient à assurer la forme définitive du gouvernement de la République et à mettre fin au provisoire, qui nous énerve et nous tue. Au nombre de ces mesures, la plus hautement réclamée, c'est la dissolution de l'Assemblée actuelle, trop divisée, placée trop en dehors des idées qui dominent en France, pour fonder rien de durable.

Je repousserais tout ce qui peut porter atteinte à l'intégrité du suffrage universel.

Eclairé par l'application violente dont la loi des maires a été l'objet, j'insisterais pour que les magistrats municipaux fussent nommés par les conseils, seuls juges réellement compétents du mérite des administrateurs des communes.

Je me prononcerais contre tout projet d'établissement d'une Chambre haute, qui, sous prétexte de régulariser l'action de la souveraineté nationale, ne ferait que la confisquer au profit d'une Assemblée privilégiée.

Qu'enfin l'organisation du pouvoir exécutif soit républicaine, puisque ce pouvoir ne peut être qu'électif, temporaire et responsable.

C'est en persistant, par nos votes, dans la revendication calme mais énergique des principes sur lesquels repose notre société moderne, que nous parviendrons à fonder des institutions durables, à l'ombre desquelles notre patrie, recueillie dans son malheur, mais forte, dans son unité, de ses ressources naturelles, saura réparer ses désastres, grandir et prospérer dans la paix et dans le travail.

GUDIN,
Ancien sous-préfet, ancien maire de Château-Chinon.

LE JUBILÉ DU ROI DE HOLLANDE.—Voici le texte de la proclamation adressée par le roi Guillaume III à la nation néerlandaise à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son avénement:

Chers concitoyens dans la Néerlande et dans les possessions d'outre-mer,

Il y a vingt-cinq ans que j'ai accepté la mission de régner sur la nation néerlandaise.

Je promis alors de protéger les droits et les libertés de tous mes sujets et de coopérer à leur prospérité, par tous les moyens que les lois mettent à ma disposition. J'ai tenu cette parole royale, soutenu dans mes efforts par la représentation nationale.

Vous, chers concitoyens, vous avez récompensé ma sollicitude par votre amour pour l'ordre, votre obéissance à la loi, votre assiduité infatigable, et surtout par votre amour constant pour moi et ma maison.

La Providence a abondamment béni notre œuvre commune. Il n'y a pas dans l'histoire du pays d'époque plus riche en développement, en progrès des véritables libertés, du bien-être et de la prospérité, que celle des dernières vingt-cinq années.

"C'est à ce jubilé de vingt-cinq ans que je me vois placé à la tête d'une nation fidèle et heureuse, et le lien solide, tissé par notre histoire, qui unit aujourd'hui de nouveau, plus intimement que jamais, ma maison et mon peuple, inspire partout le respect.

Tout cela remplit mon cœur de reconnaissance, et la joie qui se manifeste partout dans le pays prouve que tous sont animés du même sentiment.

Notre réjouissance commune est cette union qui fait la force.

Ainsi liés intimement, continuons à marcher dans cette voie si bien tracée. Réunissons nos forces pour travailler au bien-être de la patrie qui nous est chère, afin qu'elle puisse maintenir honorablement sa place parmi les nations civilisées.

Amsterdam, le 13 mai 1874.

GUILLAUME.

La *République française* a reçu d'Amsterdam des renseignements fort intéressants sur les fêtes qui se préparent: "La capitale est en liesse, dit-elle, et jamais pareille fête ne fut célébrée dans ses murs." Entrant ensuite dans le détail, le journal radical ajoute:

"Si l'enthousiasme est universel, celui de la classe inférieure surtout mérite d'être remarqué. Pendant des mois, les ouvriers ont économisé leur petit pécule; après le travail de la journée, eux et leurs femmes se sont mis patiemment à l'œuvre; ils ont tressé, menuisé, charpenté, cousu; quelquefois, encouragés par des voisins plus opulents, souvent laissés entièrement à leur propre initiative, ils ont réussi à embellir leurs modestes habitations d'une manière qui attire les promeneurs et arrête les passants. Contents de leur ouvrage, ils trouvent leur plus douce récompense dans l'admiration des spectateurs."

Heureux peuple, heureux roi!

— Miss Millie Christine, la femme double, a failli devenir la proie des flammes au cirque de Tours.

"A son entrée en scène, dit l'*Union libérale*, le phénomène vivant et chantant a heurté de sa jupe une des rangées de becs de gaz qui longeait l'estrade, et la flamme, trouvant un aliment facile dans les dentelles qui décoraient l'être à la double pensée, a promptement parcouru le tour de sa jupe.

"En une seconde, et avant même que nos pompiers aient eu le temps de se lever de leur banc, les mains agiles des écuyers avaient comprimé l'effet du terrible élément.

"Ajoutons que ce léger incident n'a nullement décontenancé miss Millie-Christine, qui a ensuite doublement chanté et quadruplement valsé, à la grande satisfaction des spectateurs."

— Un truc parisien révélé par le *Sport*:

Vous savez qu'en un coup de baguette Paris a été doté dans un rayon immense, autour de l'Arc-de-Triomphe, d'une série de boulevards, qui forment un décor d'Opéra, une féerie, tant les palais y succèdent aux palais. Mais ces hôtels sont-ils habités? La légende du quartier prétend qu'ils n'ont d'autres locataires que le vide et l'espérance, et de nombreux écriteaux prouvent que ces suppositions ne doivent pas manquer de vérité.

Aussi, qu'a fait quelque forte tête de financier intéressé dans ces splendides bâtisses, pour donner à penser au promeneur que toutes étaient louées? Elle a imaginé de commander mille rideaux de mousseline pour les cinq cents fenêtres des dits appartements. En voyant tous ces rideaux posés, comment ne pas croire que ces belles résidences sont habitées sur toute la ligne? Et la légende affirme toujours qu'il n'en est rien. N'importe, n'y a-t-il pas une mystification de génie dans ces mille rideaux?

Le *Cincinnati Beer Saloon*, 82 rue Royale est le modèle des salons de rafraîchissements. La grande salle est ornée d'une fontaine qui y entretient une fraîcheur agréable, et les consommateurs peuvent en outre, quand il leur plait, se réfugier sous les ombrages du délicieux jardin qui fait partie de l'établissement.

SPECTACLES, BALS, &c.

SALLE GRUNEWALD.

Concerts d'Eté Populaires.

Tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS, avec un orchestre complet, sous la direction du professeur Rob. Mayer.

Les listes de souscription sont aux magasins de musique de L. Grunewald, 129 rue du Canal et à son dépôt de Pianos, No 18 rue Baronne.

Prix: $5 pour douze billets. Un billet simple, 50 cents.

Des rafraîchissements sont servis dans la salle du concert et dans les salles avoisinantes.

6mai—1m

The Freedmen's Savings & Trust Co.

CAISSE D'EPARGNES.

Charte accordée par les Etats-Unis en 1865.

SUCCURSALE DE LA NLLE-ORLEANS,

No 182, Rue du Canal,

ENCOIGNURE DRYADES.

HEURES DE BANQUE:

De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

Ouverte les samedis soirs, pour recevoir des dépôts, de 6 à 8 heures.

Un intérêt est alloué sur les dépôts.

C. D. STURDEVANT, Caissier. HENRY BACAS, Assist.-Caissier.

On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque. 5 janv 74—1 an

DIX-SEPTIEME TABLEAU ANNUEL.

Compagnie d'Assurance "Hope" DE LA NLLE-ORLEANS.

Bureau No. 91, rue du Camp.

Conformément à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1874		$100,532,08
Sur les risques d'incendie	80,039 98	
Sur les risques maritimes	14,363 80	
Sur les risques de rivières	6,128 28	100,532 06
Pertes payées dans la même période savoir—		
Sur les risques d'incendie	25,256 84	
Sur les risques maritimes	6,835 07	
Sur les risques de rivières	1,180 11	33,271 72
		67,260 40
Moins 15 pour cent remis aux assurés	7,215 04	
Taxes	7,920 77	
Réassurances	6,705 49	
Loyer	3,250 27	
Primes retournées	1,091 69	
Profits et pertes, dépenses, intérêts en moins	16,090 68	41,373 94
Réserves pour les risques non terminées au 30 avril 1874		$25,886 44
Actif de la Compagnie:		
Prêts garantis par premières hypothèques dans cette ville		68,063 20
Prêts sur gages		42,817 02
Effets pour primes à courte échéance		17,781 60
Actions de banque et autres actions		58,439 11
Biens fonciers		17,551 51
Primes en voie de perception		16,410 96
En banque		54,622 99
Total de l'actif		$275,886 40

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD, Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi ce 18 mai 1874.

F. CHAS. CUVELLIER, Notaire Public

19 mai—1m No. 140, rue Gravier

ASSURANCE SUR LA VIE.

New York Life Insurance Company

(ETABLI EN 1845.)

Actif ... $25,000,000

Revenu Annuel au de là de ... 8,000,000

PUREMENT MUTUELLE.

Tout l'excédant des bénéfices, après prélèvement du cout actuel de l'assurance est remboursé aux détenteurs de polices.

TOUTES LES POLICES SONT MAINTENUES. Des dividendes sont déclarés annuellement, payables comptant, lesquels peuvent être appliqués à la réduction des primes annuelles ou à l'augmentation de l'assurance.

Des polices sont émises pour la protection spéciale des

FEMMES ET DES ENFANTS.

Des polices sont émises pour garantir le paiement des dettes; on émet aussi des POLICES-TONTINE qui combinent la sécurité de l'Assurance sur la Vie avec le placement avantageux de l'argent.

Les personnes qui désirent une assurance sur la vie, sure et garantie, au véritable cout net, dans cette ancienne et honorable compagnie, sont priées de s'adresser aux soussignés.

COPES & OGDEN,

Agents-Généraux,

44 ... RUE CARONDELET ... 44

Cette Compagnie a payé l'année dernière près de 1,500,000 par suite de décès, et a déclaré aux détenteurs de polices des dividendes, payés comptant, et s'élevant à $1,752,554 40.

DIRECTION LOCALE.

Chas. Briggs, S. H. Kennedy,
E. F. Mioton, Saml. Smith,
Thos. A. Adams, Fk. Wintz,
Chas. Cavaroc, S. O. Nelson,
L. B. Cain, Paul Fourchy,
Geo. Foerster, Fk. Camerden,
T. J. Semmes, J. H. Lupwigsen,
J. S. Walton, Wm. S. Pike,
E. Pesle, Wm. R. Schmidt,
S. Forcheimer, A. Chiapella,
F. S. Sampson, J. A. Dufilho.

MÉDECINS-EXAMINATEUR

D. C. Holliday, M. D. John W. Caldwell M. D.
Chs. Turpin, M. D.

8 mars—

Pilules Cathartiques d'Ayer

Pour la guérison de tous les maux d'estomac, de toutes les maladies du foie et des entrailles. C'est un léger apéritif et un excellent purgatif. Elles sont purement végétales et ne contiennent ni mercure ni minéraux. En les prenant à temps, on prévient bien des souffrances et bien des affections sérieuses; chaque famille devrait en avoir. Une longue expérience a démontré que ce sont les plus efficaces de toutes les pilules dont le marché abonde. Elles purifient le sang, chassent du corps les éléments de corruption et les corruptions elles-mêmes, font disparaître les obstructions et remettent la machine humaine dans un état normal. Les pilules d'Ayer nettoient les organes internes qui ont perdu leur élasticité et en stimulent l'action. Aux premiers symptômes de la maladie succède la santé, et il n'est guère possible de se faire une idée des bienfaits de ce changement que par le nombre immense de ceux qui en jouissent. Recouvertes d'une couche de sucre le goût en est agréable et elles conservent indéfiniment leurs vertus; aussi sont-elles toujours parfaitement fraîches et efficaces. Elles ne portent aucune atteinte à la constitution et n'empêchent pas le malade de vaquer à ses occupations.

L'enveloppe de chaque boîte indique la manière de s'en servir comme remède des familles et pour les maladies suivantes qu'elles guérissent rapidement—

Pour la dyspepsie ou l'indigestion, les langueurs, le manque d'appétit, il faut les prendre modérément, afin de stimuler l'estomac et lui donner des forces;

Pour la maladie de foie et des divers symptômes, le mal de tête, la migraine, la jaunisse, les coliques bilieuses et les fièvres bilieuses, il faut les prendre avec jugement, dans le seul but de corriger l'action ou d'enlever les obstructions;

Pour la dyssenterie ou la diarrhée, une légère dose seulement est nécessaire;

Pour les rhumatismes, la goutte, la gravelle, les palpitations de cœur, les douleurs aux côtés, aux dos et les maux de reins, il faut les prendre continuellement afin de changer l'action du système, et dès que le changement s'opère, le mal disparaît;

Pour l'hydropisie et les enflures causées par l'hydropisie, il faut les prendre souvent et à fortes doses pour qu'elles produisent l'effet d'une purge drastique;

Pour la suppression, il faut en prendre une forte dose, car l'effet désiré est produit par sympathie.

Comme pilule après le dîner, prenez-en une ou deux pour aider la digestion et débarrasser l'estomac.

Une dose prise de temps en temps stimule l'estomac et les entrailles, donne de l'appétit et fortifie le système. Il est donc souvent avantageux d'y avoir recours en l'absence d'un mal sérieux. Quelqu'un qui se sent assez bien s'aperçoit que ces pilules font qu'il se sent beaucoup mieux à cause de l'effet qu'elles ont sur les organes de la digestion.

PRÉPARÉES PAR

Le DR. J. C. AYER & Co, chimistes, LOWELL, Mass., U. S. A.

A vendre chez tous les pharmaciens.

27janvier—1m.Mar.J.S.

AGENTS DE L'ABEILLE

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton Rouge, Ouest et Est-Feliciana.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
GEO. L. MAYER, Maître-de-poste à Marksville paroisse des Avoyelles.
A. MARIDA, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-post à Plaquemines, paroisse Iberville.
J. MILLET, à Franklin, paroisse Ste-Marie.
ALFRED GRADENIGO, St-Martinville.
VALERY THIBODEAUX, Pont-Bré[illegible].
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Côteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
P. F. BEREAU, à la Passe-Christian.
A. NEVEU, Vermillionville.
LAURENT CHERI, Plaquemines (Iberville).
A. BOYER, Moreauville (Avoyelles).
R. RICOULFI, Houma (Terrebonne).
SYLVAIN LEHMAN, Maître-de-poste à [illegible]ville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeanerette, paroisse St Marie.
EDGAR DELERY, Saint-Louis (Miss.)

GUIDE DU COMMERCE.

BANQUES.

Workingmen's Bank, Banque des Travailleurs et Caisse d'Epargne, V. MAIGNAN président, 94 Canal.
N. O. Savings Institution, 156 Canal.
Freedmen's Savings & Trust Co., 182 Canal
La Savings Bank & Safe Deposit Co, 51 Camp.

COMPAGNIES D'ASSURANCES.

(CONTRE L'INCENDIE.)

N. O. Mutual Ins. Co., coin Camp et Canal.
Merchants' Mutual Ins. Co., 104 Canal.
Mechanics' & Traders' Ins. Co., 14 Carondel.
Crescent Mut. Ins. Co., coin Camp & Ct. Place.
Home Mutual Ins. Co., 78 Camp.

(SUR LA VIE.)

La. Eq. Life Ins. Co., coin Carond. & Gravier.
Eq. Life Assur Society, of N. York, 33 Camp.
Ætna Life Ins. Co., of Htd, Con. 2 Carondelet.

JOUETS, ARTICLES DE FANTAISIE.

Guébié & Nippert, 137 Canal, Nlle-Orléans, Guébié & Nippert, 40 Paradis-Poissonnière, Paris.
T. Mercan, coin Toulouse et Royale.

MERCERIE ET FANTAISIE.

J. H. Martinstein, 121 Royale.

MARCHANDISES SECHES.

Théo. Danziger & Sons, 203 Canal.
J. Tuyes, coin Canal et Baronne.

ETOFFES POUR DEUIL.

A. Labry, 31, Bourbon.

CHAPELLERIE.

R. E. Lee Hat Store, coin Royale et St. Louis.

QUINCAILLERIE ET INSTRUMENTS ARATOIRES.

A. Baldwin & Co., 74 Canal et 95 Commune.

MACHINES A COUDRE.

Grover & Baker S. M. Co., 107 Canal.
Wheeler & Wilson, (Peck Bros.) 149 Canal

CHEMISES ET ARTICLES DE TOILET TE POUR MESSIEURS.

S. N. Moody, coin Royale et Canal.

VETEMENTS CONFECTIONNÉS.

L. Godchaux, 81 et 83 Canal, 213, 215, 217 V. Levée
C. Lazard, 196 Vieille-Levée.

MEUBLES DE LUXE ET ORDINAIRES.

P. Mallard, coin Bienville et Royale.

BRODERIES, LINGERIE, DESSINS.

Mme Montardier, 19, Bourbon.
Mme Raphe, (autrefois Maître,) 29, Bourbon.
C. N. Delseau, coin Bienville et Bourbon.

ARTICLES DE COIFFURE ET DE FANTAISIE.

Charles Trouilly, coin Bienville et Chartres.

OPTICIENS.

C. Dahamel, 111, Canal.

RESTAURANTS.

Rest. Jules Marchal, 19 Union.

PENSION.

E. Haistre, 11 Toulouse, $4 par semaine.

FABRIQUES DE CANDI, CONFISERIES, ETC.

Norman & Reiss, 121 & 123, Vieille-Levée.
L. Médal, 93, Vieille Levée.

BOULANGERIE.

J. M. Laferranderie, 275 Tremé.

CIGARES, TABACS, ETC.

Ed. L. Zell, coin Carondelet et Canal.
F. A. Gonzales, coin Camp et Commune.

ORGUES, PIANOS, MUSIQUE.

Louis Grünewald, 18, 20 et 22, Baronne.
M. Elie, 151 et 153, Canal.
F. Charpaux, 9, Royale.

PLOMBEURS.

C. L. Chapotel, coin Bourbon et Bienville.

FUSILS, ARTICLES DE CHASSE.

F. Charleville, 55, St Charles.
J. Sager, 198, Chartres

COUTELLERIE, BANDAGES, REPASSAGE.

L. Lamothe, fabricant, 94 Royale.

TABLES DE BILLARD.

Miller Bros., coin Commune et St-Charles.
St. Charles Billiards Saloon, sous l'Hôt St-Ch.
Crescent Billiard Hall, coin Canal et St-Charl.

COSTUMES, DOMINOS & MASQUES.

V. Alaban, 91 Conti.

RELIURE ET FOURNITURES DE BUREAU.

S. Reichert, 140 Royale.

ACCORD ET REPARATION DE PIANOS.

J. Piñant, 98 Espagne, 3me District. Aussi, 80 rue Royale près Conti.

LOTERIES.

MAGNIFIQUE PLAN.

Seulement 10,000 Numéros.

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, A NUMERO SIMPLE.

Gros Lot ... $20,000

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

(Incorporée le 17 août 1868.)

CLASSE H.

Devant être tirée en public, à la Nouvelle-Orléans, le SAMEDI, 20 Juin 1874.

PLAN.

10,000 Billets ... Billets seulement $10

MOITIE, QUART ET HUITIEME EN PROPORTION.

1 lot de	$20,000 est	$20,000
1 lot de	10,000 est	10,000
1 lot de	5,000 est	5,000
40 lots de	500 sont	20,000
200 lots	100 sont	20,000

LOTS D'APPROXIMATION:

9 approximations de $300 chaque pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $20,000 sont ... $2,700

9 approximations de $200 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $10,000 sont ... 1,800

9 approximations de $100 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $5,000 sont ... 900

270 lots s'élevant à ... $60,400

EXPLICATION DES LOTS APPROXIMATIFS

Les autres neuf unités de la même dizaine du numéro gagnant les trois gros lots auront droit à 27 lots d'approximation. Par exemple, si le billet No 1240 gagne le lot de $20,000, les billets Nos 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1247, 1248, 1249 et 1250 auront droit à $300 chacun. Si le billet No 231 gagne le lot de $10,000, les billets Nos 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229 et 230 auront droit à $200 chacun. Si le billet No 450 gagne le lot de $5000, les billets Nos 441 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448 et 449 auront droit à $100 chacun.

Billets entiers, $10; Demi-Billets, $5; Quarts de Billets, $2 50, Huitièmes de billets $1 25.

LOTS PAYABLES EN PLEIN ET SANS DEDUCTION.

Les demandes doivent être adressées à la LOUISIANA STATE LOTTERY COMPANY

LOCK-BOX 692, P. O., Nouvelle-Orléans.

Envoyez des mandats de poste ou faites enregistrer vos lettres. 21anv—72—1an

DERNIERE CHANCE D'ACQUERIR UNE FORTUNE AISEMENT!

Cinquième et dernier Concert Tombola,

Pour aider à l'établissement —DE LA— BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE DU KENTUCKY.

LE 31 JUILLET 1874.

LISTE DES LOTS.

Un gros lot comptant	$250,000
Un gros lot comptant	100,000
Un gros lot comptant	75,000
Un gros lot comptant	50,000
Un gros lot comptant	25,000
5 lots comptant de $20,000 chaque	100,000
10 lots comptant, de 14,000 chaque	140,000
15 lots comptant, de 10,000 chaque	150,000
20 lots comptant, de 5,000 chaque	100,000
25 lots comptant, de 4,000 chaque	100,000
30 lots comptant, de 3,000 chaque	90,000
50 lots comptant, de 2,000 chaque	100,000
100 lots comptant, de 1,000 chaque	100,000
240 lots comptant, de 500 chaque	120,000
500 lots comptant, de 100 chaque	50,000
19,000 lots comptant, de 50 chaque	950,000
Grand Total 20,000 lots, le tout compt.	2,500,000

PRIX DES BILLETS:

Billet entier	$50
Demi	25
Dixième ou chaque Coupon	5
11 Billets entiers pour	500
22 1/2 Billets et demi pour	1,000

Pour les Billets et renseignements S'adresser à THO. E. BRAMLETTE, Agent et Directeur, Edifice de la Bibliothèque Publique, Louisville Ky. 14mai—1m—J.D v&o

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

156 rue du Canal.

DIRECTEURS:

Dr. W. Newton Mercer,
L. F. Generes, David Urquhart,
George Jonas, John G. Gaines,
Thomas A. Adams, Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke, Christian Schneider,
Chas. J. Leeds, Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts.

L. F. GENERES, Président.

SAM JONES, Jr., Trésorier. 29mars—1an

Banque d'Epargne des Citoyens, GRUNEWALD HALL.

No. 22 rue Baronne,

J. L. GUBERNATOR, Président.

M. BENNER, caissier.

LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne sauraient agir plus sagement dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité: cela encourage les enfants à les augmenter toutes les semaines ou tous les mois et leur donne des habitudes d'économies qui les conduisent à la fortune. La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-delà; elle alloue un intérêt de 6 pour cent qu'elle paie semi-annuellement ou ajoute au capital.

Tous les dépôts sont payables sur demande.

1er mars—1 an

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES.

SEULS AGENTS POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU CHATEAU PAPE CLEMENT,

Des COGNACS Vineyard Proprietors, Gautier Frères, Larronde, Sutton, Goldenburg,
Des EAUX-DE-VIE de la Rochelle, Alex. Seignette,
Des GRANDS VINS de A. de Luze & fils et Larronde frères,
Des SARDINES de la marque Edelin Gillet,

Importateurs des EAUX-DE-VIE de Castillon, etc., du GENIEVRE Imperial Eagle et La Cloche, du PORTO et SHERRY de Paul Emile Thomas, de R. Belz, etc., des VINS ROUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, CONSERVES, BOUCHONS, &c.

23 & 25 ... Rue Bienville ... 23 & 25

NOUVELLE-ORLEANS.

14 janv—6m

ALBIN ROCHEREAU, CHARLES T. DUGAZON. MME. ADELE HEPP, en commandite. PIERRE GRABITES, ERNEST MERILH.

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,

COMMISSION MERCHANTS,

IMPORTERS

WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.,

8 SOUTH WILLIAM ST., New York. 16 & 18 ST. LOUIS ST. New Orleans.

31 août—1an

Transféré au 131 de la rue Canal.

E. LEVY & Co,

PROPRIETAIRES —DU— GRAND DOLLAR STORE DU SUD.

FONDÉ EN 1868.

Désirent mettre sous les yeux du public la liste suivante qui renferme une partie des articles achetés pour la saison prochaine et dont le prix, pour chacun d'eux, sans exception, est de

UN DOLLAR SEULEMENT:

Tabourets pour les pieds, en tapis de Bruxelles et de velours, Paillassons en rotin et en coco, Tapis en toile cirée 4 sur 8. Un magnifique assortiment de cols ruchés et de tous autres genres, pour dames.

Articles de Ménage POUR UN DOLLAR.

Services à thé et à café, Grandes boîtes à épices, contenant des casiers pour six différentes épices. Boîtes à couteaux et à fourchettes, Epoussettes, Plumeaux, Grandes boîtes-tirelires japonaises.

Belles broderies françaises.

10 yardes pour $1; 8, 6, 4, 3, 2 et 1 yarde, de meilleure qualité, pour UN DOLLAR.

Mouchoirs batiste, très beaux, avec des initiales brodées, 2 pour $1. Mêmes mouchoirs, pour messieurs, au même prix.

UNE MACHINE A COUDRE DE FAMILLE, COMPLETE, POUR UN DOLLAR.

Très beaux Oiseaux du Sud, empaillés, placés sous un globe de verre, pour $1. Stéréoscopes, $1. Six vues, soit américaines, soit françaises, $1. Un magnifique assortiment de tableaux, peints à l'huile, tous sujets choisis, pour $1 chaque.

Fleurs françaises et Rubans pour Ceintures. UN DOLLAR.

Jolis Rubans pour chapeaux, 6, 4, 3 et 2 yardes pour $1. Stores en toile, toutes couleurs et toutes grandeurs, unis et avec dessins au centre,

UN DOLLAR PIECE.

Serviettes en toile; 6, 4, 3, 2, pour un dollar meilleures que les anciennes. Nappes en toile, grandeur extra, $1.

NOUVEAU DEPARTEMENT-ARGENTERIE

Plus d'articles pour un dollar que jamais auparavant. Coutellerie de table et de poche, Articles en bois sculpté, Linge de dessous pour dames et pour messieurs, Chapeaux garnis, Fourrures, Châles, Bijouterie, Jouets, Articles en Cuir, Faïence, Porcelaine de Chine, Verrerie de Bohême, Bijouterie jais et caoutchouc, Ceintures Plumes d'autruche.

VOILA LES ARTICLES

que nous avons ajoutés, CETTE SAISON, à l'immense liste de ceux que nous avions l'habitude d'importer; ils sont entièrement nouveaux et ils paraîtront pour la première fois cette saison, dans notre

GRAND MAGASIN A UN DOLLAR.

Nous avons, en outre, notre stock habituel qui comprend

250,000 Articles Nouveaux, A UN DOLLAR CHAQUE.

Articles de Fantaisie.

Boîtes à ouvrage garnies, porte-musique, secrétaires, nécessaires, jeux de domino, jeux d'échecs, jeux de trictrac, tout à fait complets; albums en maroquin et en cuir de Russie, pour 50 et 100 portraits, à bordures dorées; boîtes pour touristes, instruments de mathématiques, boîtes garnies pour jeunes artistes, porte-monnaie en cuir de Russie, sachets et sacs de voyage; brosses à cheveux unies et incrustées de perles, manches en buffle; peignes et démêloirs; miroirs de main, boîtes à poudre de riz; stéréoscopes, avec une demi-douzaine de vues; toilettes pour dames et pour messieurs, complètement garnies; jumelles.

Fourrures! Fourrures!

Pour dames, pour demoiselles et pour enfants, de $1 à $10; fourrures en zibeline, manchon et cape, $5, valant $15 dans tous les Etats-Unis. Chapeaux de velours, élégamment garnis, pour dames, pour demoiselles et pour enfants, $1; chemises et bas de jupons brodés et tuyautés, pour dames; robes de nuit, pantelettes, robes d'enfants: une demi-douzaine de paires de bas pour dames.

Très jolis devants de chemises, blancs, $1; écharpes en soie, derniers genres et toutes nuances, $1; trois paires des meilleurs demi-bas anglais, $1; demi-douzaine de mouchoirs en toile ourlés, $1; une chemise et un caleçon, en bon mérinos, $1; cannes et parapluies pour tous les goûts, à $1 chaque.

Livres! Livres!

Avec élégante reliure et dorés sur tranches, des auteurs les plus distingués: poètes, historiens, publicistes, hommes de sciences, etc.

Verrerie de Bohême et Porcelaine de Chine.

Toilettes, trois pièces, $1; services à liqueur, comprenant bouteille, plateau et six verres, $1; vases de cheminée, richement décorés en or, à $1 chaque et à $1 la paire, selon la grandeur; crachoirs en porcelaine, décorés en or; coupe, soucoupe et plateau, avec devise, pour présents; vases en porcelaine et statuettes parisiennes, pour $1.

Peintures à l'Huile.

JOLIS TABLEAUX, avec cadres en noyer doré, à $1.

Anneau de serviette en argent solide, Couteaux à fruits, en argent solide, avec pique-noix attaché, $1; Théière en argent plaqué, $1.

Coutellerie Anglaise, Supérieure.

Une douzaine de Couteaux et de Fourchettes, $1; demi-douzaine Couteaux pour dessert, à manche d'ivoire, $1; quatre Couteaux pour table, $1; Service à découper, manches en ivoire sculpté, à $1; trois paires de jolis ciseaux, de différentes grandeurs, dans un étui en maroquin, $1; quatre jolis couteaux de poche fantaisie, $1; dito, avec ciseaux et tire-bouchons, $1; deux bons rasoirs, dans une boîte, $1.

Articles de Ménage.

Demi-douzaine Essuie-mains en toile, $1; Nappe en toile, 9/4, $1; une douzaine de Serviettes en toile damassée, $1; Rideaux en dentelle, Stores, Patères et Paniers en bois sculpté; Glaces 17 sur 10. Cadres en noyer; Lampes de tous genres, complètes.

Jouets Mécaniques et à Vapeur.

Et un grand assortiment, très varié, de Jouets de tout genre, seront exposés à partir du 1er Décembre jusqu'après les fêtes de la Noël et du jour de l'An.

Nous faisons de larges concessions aux clubs et aux marchands. Le public peut être certain que nous ne nous départirons pas de notre manière habituelle d'opérer loyalement et consciencieusement. Tous ordres envoyés par la malle ou autrement seront l'objet de toute notre attention. Marchandises expédiées dans toutes les parties des Etats-Unis, sur réception de mandats de poste, traites ou payables au moment de la livraison.

Adressez-vous à E. LEVY & CO., P. O. Box 246, New Orléans.

Souvenez-vous du transfert de notre établissement au No 131 de la rue du Canal, Bâtisse Touro, et, aussi, que nous n'avons plus aucun rapport avec qui que ce soit occupant notre ancien local, que l'on cherche à faire passer pour le "premier et véritable Dollar Store." 30 oct—

Compagnie d'Assurance de l'Union DE LA NLLE-ORLEANS.

DIX-SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL.

De la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans, publié conformément à la loi et à sa charte.

CAPITAL ... $200,000.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1874.		
Primes d'incendie	$97,624 71	
Primes sur les rivières	15,441 84	
Primes maritimes	13,129 36	
		126,195 91
En moins, primes remboursées		1,450 80
		$124,745 11
Pertes payées dans l'année—		
Pertes par l'incendie	$41,808 59	
Pertes sur les rivières	9,355 12	
Pertes sur mer	10,589 11	
	$61,752 76	
Réassurances	6,128 20	
Loyer	2,200 00	
Taxes	3,683 90	
Réfaction (rebate)	12,773 08	
Dépenses, escomptes et intérêts	5,984 84	
Réservé pour risques non terminés	32,000 00	124,404 48
Réserve pour réclamations non réglées		$340 63
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Prêts garantis	$6,239 26	
Prêts garantis par hypothèque	39,066 10	
Effets à recevoir pour primes	19,256 72	
Actions, bons et autres obligations	132,798 05	
Propriété foncière	4,264 65	
Primes en voie de recouvrement	19,304 15	
En caisse	11,411 20	
	$232,340 63	

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.

J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé, sous serment, pardevant moi ce onzième jour du mois de mai 1874.

JAS. FAHEY, Notaire Public.

— DIRECTEURS —

L. F. GÉNÉRÈS, J. J. FERNANDEZ,
W. B. SCHMIDT, ED. BURTHE,
J. BAYLE, A. CHIAPELLA,
A. BONNECAZE, V. MAIGNAN,
B. SALOY.

12 mai—1m

Compagnie d'Assurance TEUTONIA, DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, No. 111 de la rue Gravier.

Assure, aux taux les plus bas, contre les risques d'incendie, de mer et de rivières.

Actif ... $393,454 60

A. EIMER BADER, Président,
CH. ENGSTFELD, Vice-Président,
GEORGE STROMEYER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Henry Abraham, A. Eimer Bader,
N. A. Baumgarden, K. F. Del Bondio
Ch. Engstfeld, M. Frank,
H. R. Gogreve, Hy. Haller,
Sigmund Stanz, J. H. Keller,
Louis Leonhard, Theo. Lilienthal,
G. H. Miller, F. Rickert,
Frank Roder, Louis Schneider,
W. E. Schmidt, R. Seig,
Isaac Scherck, Louis Schwartz,
J. M. Schwartz, J. R. Wilderman,
E. Weissenbach, J. Keiffer.

5 oct—1an

HALL'S VEGETABLE SICILIAN HAIR RENEWER.

RENOVATEUR VEGETAL SICILIEN —DE— HALL, POUR LES CHEVEUX.

CHAQUE année augmente la popularité de cette excellente préparation pour les cheveux—popularité qui n'est due qu'à son mérite. Nous sommes à même d'assurer nos anciens clients qu'elle est toujours à la hauteur de sa renommée, qu'elle seule donne AUX CHEVEUX GRIS leur couleur primitive, les rend souples et soyeux, nettoie et blanchit la peau. Elle enlève les éruptions et les pellicules mortes et, grâce à ses propriétés toniques, fortifie les cheveux et les empêchent de tomber.

Elle épaissit la chevelure; dans la calvitie elle rend aux glandes capillaires leur premier vigueur et font repousser les cheveux, excepté dans l'extrême vieillesse. C'est la préparation la plus économique qui ait jamais été employée, et exige moins d'applications. A. A. Hayes, inspecteur de l'Etat du Massachusetts, s'exprime ainsi, en en parlant: les matières sont pures, d'excellente qualité et choisies avec soin; je la considère comme la MEILLEURE PREPARATION.

En vente chez tous les pharmaciens et tous les marchands de médicaments.

PRIX UNE PIASTRE.

TEINTURE DE BUCKINGHAM POUR LES FAVORIS.

Notre rénovateur exigeant trop de temps et trop de soins en tant qu'il s'agit des favoris nous avons composé une teinture qui atteint rapidement le même résultat. L'application en est facile et la couleur ne s'efface pas. A vendre par tous les pharmaciens. Prix, cinquante cents.

Fabriqué par R. P. HALL & Co., NASHUA, N. H.

27 sept—1 an.

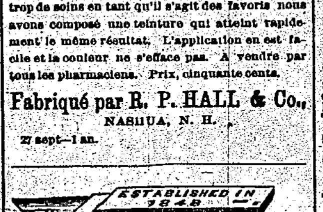

IMPORTATEURS ET MARCHANDS —DE— Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères, AMERICAINES ET ETRANGERES,

Aux Nos 89 et 91 de la rue du Camp, Succursale, au No 365 de la rue des Magasins;

Entrepôt, aux Nos 143, 145 et 147 de la rue des Magasins.

OUTILS de charpentiers et de tonneliers. MACHINES et outils de ferblantiers. ARTICLES CREUX, en fonte, en fer blanc et émaillé. FOURNEAUX de cuisine et RECHAUDS. Toute espèce d'ARTICLES DE MENAGE.

FABRICANTS DE ARTICLES en ferblanc brillant et vernis à laque. FOURNEAUX doublés, élevés, de Warren, pour coke ou charbon. FOURNEAU Charter Oak de cuisine, connu, depuis dix-huit ans comme le seul fourneau parfait.

Chaque fourneau Charter Oak est garanti. Demandez la liste des prix et les catalogues qui donnent une description des articles.

12 nov—1 an—v&o

ASSURANCES.

HUITIEME ETAT ANNUEL —DU— FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company, Au No. 37 de la rue Carondelet.

Nlle-Orléans, 25 mai 1874.

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant de ses affaires de l'année expirée le 30 avril 1874—savoir:

PRIMES DE L'ANNEE.		
Sur risques d'incendie	$447,853 19	
Sur risques de rivières	247,655 44	
Sur risques de mer	61,311 49	$756,825 12
En moins—		
Primes non expirées le 30 avril 1874	$109,975 01	
Primes remboursées	16,014 12	$125,989 13
Montant net des primes		$572,835 99
PERTES PAYÉES, SAVOIR:		
Sur risques d'incendie	$179,830 14	
Sur risques de rivières	171,650 13	
Sur risques de mer	15,941 49	
	$ 25,751 36	
Réassurances	53,922 66	
Refaction (rebate)	19,632 11	
Taxes d'Etat et d'agence	10,123 46	
DEPENSES BRUTES.		
Bureau local	$14,063 52	
Agences	15,730 00	
	50,810 52	
Profits et Pertes	16,945 50	506,185 61
Balance		$166,650 38
En plus—		
Escompte, intérêt, épargne reçus	$111,124 35	
En moins—		
Premier intérêt semi-annuel sur le capital payé et second échu	110,000 00	221,134 35
Bénéfice net		$107,784 73
L'Actif de la Compagnie est comme suit:		
En caisse	$441,184 80	
Primes en voie de recouvrement	54,717 40	
Effets à recevoir, prêts sur garanties	560,412 46	
Effets à recevoir à courte échéance	25,597 15	
Actions de banques et autres actions	203,047 05	
Actions de chemins de fer de la ville	72,875 00	
Bons de la ville et autres bons	146,675 97	
Bons de la Grande Loge maçonnique de la Louisiane	5,000 00	
Bons de l'Odd Fellows Hall Association	5,000 00	
Bons de l'Association pour secourir les veuves et les orphelins juifs	2,000 00	
Immeubles	33,220 50	$1,549,756 23

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

H. DOANE, Président.

ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment pardevant moi, ce 26 mai A. D. 1874.

EDWARD IVY, notaire public.

Le 25 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été résolu de payer SUR DEMANDE, un SECOND intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT jusqu'au 30 avril 1874, ce qui fait dix pour cent par an sur le capital de la Compagnie, ($1,100,000) et un DIVIDENDE AU COMPTANT de TRENTE pour cent aux actionnaires sur le montant ($512,155 12) du montant net de leurs primes participantes.

HARMON DOANE, Président.

ED. A. PALFREY, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

Moses Greenwood, John I. Adams
W. A. Johnson, Isaac Scherck,
John I. Noble, R. M. Walmsley,
John Chaffe, Wm. Morrison,
Richard Milliken, Jos. W. Carroll,
Samuel E. Moore, A. Brittin,
J. J. Warren, A. H. May
R. T. Buckner, S. H. Snowden,
Samuel Friedlander, T. Lytt. Lyon,
H. Frellsen, W. C. Raymond,
W. S. Pike, James S. Prostlige,
A. A. Yates, Samuel H. Boyd,
29mai—1m. Joseph McKiroy

VINGT-CINQUIEME ETAT ANNUEL —DE LA—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

23 Mai 1874.

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1874—

Primes d'incendie	$219,706 22	
Primes de mer	46,333 38	
Primes des rivières	134,551 35	$400,594 96
Montant des primes, moins la réassurance et les primes remboursées		$319,533 32
Pertes payées et évaluées:		
Sur risques d'incendie	$80,455 14	
Sur risques de mer	28,477 28	
Sur risques de rivières	47,334 47	$156,266 89
Taxes, escompte au lieu de participation, intérêt du capital, dépenses, escomptes, etc.	100,564 08	256,831 07
Bénéfice net		$62,702 46
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Effets à recevoir	$37,640 51	
Prêts sur bons et hypothèques	72,025 66	$109,659 17
Prêts sur actions, sur demande	128,205 15	
En caisse	63,832 82	192,038 54
Propriétés foncières		118,759 47
Bons de la ville, actions de banques et autres		112,031 50
Réassurance en voie de recouvrement		10,140 50
		$532,619 22

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 23 mai 1874.

W. E. EVANS, Deuxième Justice de Paix, Paroisse d'Orléans, Louisiane.

Les Directeurs ont résolu qu'après le paiement du quatrième intérêt trimestriel de DEUX ET DEMI POUR CENT sur le CAPITAL de la Compagnie, un DIVIDENDE de VINGT-CINQ pour cent sera payé, COMPTANT, à dater du 21 juin prochain, aux assurés qui y ont droit.

— DIRECTEURS —

Thos. A. Adams, Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy, C. T. Buddecke,
John Phelps, A. G. Ober,
Adam Thomson, Henry Abraham,
P. N. Strong, Victor Meyer,
Joseph Bowling, Edward J. Gay,
Jno. M. Sandidge, Simon Hernsheim,
Simon Forcheimer, Jos. B. Wolfe,
R. B. Post, R. T. Torian,
Edward Pilsbury, Jno. E. King,
Chas. E. Slayback, Frederick Camerden,
David Wallace, J. L. Harris,
Andrew Stewart, Joseph Stone.

26 mai—

THE LABORING HOMESTEAD and Co-Operative Association of Louisiana.

OFFICIERS:

ARISTIDE GERARD ... Président
EMILE DEBUYS ... Vice-Président
DUSUAU HALPHEN ... Secrétaire
ULGER LAUVE ... Trésorier

BUREAU DES DIRECTEURS:

Jules Tuyes, Jean Langles,
Alphonse Tertrou, Danville L. Kernion,
P. Cyprien Ricard, Wm. B. Schmidt,
Chas. Nathan, Emile DeBuys,
Aristide Gerard.

COMITÉS:

Organisation—E. DeBuys, J. Tuyes, C. Nathan,
Finances—A. Tertrou, J. Tuyes, D. L. Kernion.
Termes et Formes—A. Tertrou, D. L. Kernion, P. C. Ricard.
Magasins co-opératifs—W. B. Schmidt, E. DeBuys, J. Langles.
Règlements—E. DeBuys, J. Tuyes, Charles Nathan.

BUREAU DE L'ASSOCIATION:

Triangle Building, au pied des rues Canal et Commune. 10 déc.—3m

CLAIRVOYANCE.

LE Professeur LENORMAND, nouvellement arrivé de Paris, peut être consulté, à la Nouvelle-Orléans, comme clairvoyant, astrologue et spiritualiste.

Le professeur Lenormand est le neveu de la célèbre clairvoyante de ce nom, à Paris. Il a prédit les évènements de la catastrophe de Napoléon III, et, par la sympathie, il peut guérir tous genres de maladies et de tracas personnels ou de famille, ainsi que les personnes dérangées par la boisson. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il prédit le passé, le présent et le futur et la destinée de chaque personne.—Office, 78, rue St-Pierre, entre Bourbon et Royale.—Heures: de 8 A. M. à 7 P. M. 9 nov—1an

Chaudières à Sucre du Tennessee

De la célèbre Usine de Stacker,

APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.

E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand-Commissionnaire,

24 oct—73—1 an No. 16 rue Union.

GEO. MERZ, BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de ma BIERE et de mon ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés toutes les heures du jour. 12 juill—1an

Pois de la Caroline.

2000 sacs CAROLINA CLAY PEAS, en magasin et à vendre en quantités à convenance des acheteurs, par JOHN M. LAFITTE & Cie. 157, rue Gravier.

30avril—1m.

VENTES JUDICIAIRES.

F. E. Chanut vs. Edouard Léon Lavasseur.

SIXIEME COUR de DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 6192—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI, huit de juin 1874, et les jours suivants à 10 1/2 heures A. M., à mon entrepôt Nos. 23 et 25 rue d'Orléans, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Les marchandises et meubles transportés de la Maison Rouge No. 1, située dans le Deuxième District de cette ville, à l'angle des rues St-Philippe et de la Levée, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, 28mai—3t Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Théodore Leveau vs. Laure St-Amand, et son époux.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 6121.

En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, seize Juin 1874 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième district de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN terrain situé dans le Troisième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Mystérie ou (aujourd'hui Columbus), St-Claude ou des Bons Enfants, St-Antoine et d'Amour ou des Remparts, désignés par le No. Un d'après un plan dressé par A. Castaing, voyer, daté du 29 Décembre 1855, et déposé en l'étude de A. Chiapella, ci-devant notaire public en cette ville, sous le No. 71 du livre de plans No 2.

Le dit terrain mesure quarante deux (42) pieds de face à la rue Columbus, sur cent vingt sept pieds de profondeur et face à la rue St-Claude, cent vingt trois pieds de profondeur sur l'autre ligne latérale et soixante un pieds, trois pouces et quatre lignes sur la ligne du fond.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la veuve Jean Baptiste Heno, suivant acte au rapport de Octave de Armas, notaire public en cette ville, en date du 22 mars 1869.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, 27mai—3t Shérif de la paroisse d'Orléans.

Eugène Gareau vs. Françoise Clay.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 6243—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, vingt de juin 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues d'Orléans, Bourgogne, Ste Anne, et des Remparts, formant l'angle des rues d'Orléans et Bourgogne, et mesurant, mesure française, quarante et un pieds un pouce de face à la rue Bourgogne, quarante pieds deux pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur et façade sur la rue d'Orléans de soixante neuf pieds.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droit, privilèges, etc.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite à la succession d'Alexandre Bergamini, suivant acte au rapport de A. J. Ker, notaire public en cette ville, en date du 14 avril 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, mai 19—3t. Shérif de la paroisse d'Orléans.

PIERRE COSTE vs. SAMUEL E. CORBEAU.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 6.165—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, dix de juin 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot No. Treize, compris entre les rues du Bassin, des Remparts, Toulouse et St-Louis, et désigné par le No. Treize d'après un plan dressé par L. H. Pilié, ci-devant voyer, daté du 25 janvier 1845 et déposé en l'étude de Jules Mossy, ci-devant notaire public en cette ville.

Le dit terrain ayant, mesure américaine, trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue du Bassin, sur soixante-trois pieds onze pouces trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.

Ainsi qu'il appert plus amplement d'un acte au rapport de Joseph Cuvillier, notaire, en date du 31 octobre 1865, portant vente de la dite propriété au défendeur.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, 17 mai—3t Shérif de la Paroisse d'Orléans

Annonces du Marshal des E. U.

Estate of Henry W. Farley, John H. Bright and William J. Farley individually and co-partners of Farley, Bright & Co

UNITED STATES MARSHAL'S OFFICE.—New Orleans, May 27th 1874.—This is to give notice that a WARRANT IN BANKRUPTCY has been issued out of the District Court of the United States for the District of Louisiana, against the estate of Henry W. Farley, John H. Bright and William J. Farley individually and co-partners of Farley, Bright & Co, of New Orleans, in the Parish of Orleans, State of Louisiana, adjudged Bankrupts upon their own petition: That the payment of any debts, and the delivery of any property belonging to said Bankrupts to them, or for their use and the transfer of any property by them are forbidden by law: That a meeting of the creditors of said Bankrupts, to prove their debts and choose one or more Assignees of their estate, will be held at a Court of Bankruptcy, to be holden on the 29th day of June A. D. 1874, at 11 o'clock A. M., at the Customhouse Building, New Orleans, before D. Augustin, Register.

S. B. PACKARD, United States Marshal.

May 28—June 29.

Estate of Joseph Ellison, No 1413.

UNITED STATES MARSHAL'S OFFICE.—New Orleans, May 21st, 1874.—This is to give notice that a Warrant in Bankruptcy has been issued out of the District Court of the United States for the District of Louisiana, against the estate of Joseph Ellison of New Orleans in the Parish of Orleans, State of Louisiana, adjudged a Bankrupt, upon his own petition: That the payment of any debts, and the delivery of any property belonging to said Bankrupt, to him, or for his use, and the transfer of any property by him are forbidden by law: That a meeting of the creditors of said Bankrupt, to prove their debts and choose one or more Assignees of his estate, will be held at a Court of Bankruptcy, to be holden on the 22nd day of June A. D. 1874, at 11 o'clock, A. M., at the Customhouse Building, New Orleans, before D. Augustin, register.

S. B. PACKARD, United States Marshal.

May 22—June 22.

Estate of Eugène François Mioton—No. 1414.

UNITED STATES MARSHAL'S OFFICE.—New Orleans, May 16th, 1874.—This is to give notice that a WARRANT IN BANKRUPTCY has been issued out of the District Court of the United States for the District of Louisiana, against the estate of Eugène François Mioton of New Orleans, in the Parish of Orleans State of Louisiana, adjudged a Bankrupt, upon his own petition: That the payment of any debts, and the delivery of any property belonging to said Bankrupt, to him, or for his use, and the transfer of any property by him are forbidden by law: That a meeting of the creditors of said Bankrupt, to prove their debts and choose one or more Assignees of his estate, will be held at a Court of Bankruptcy, to be holden on the 18th day of June, A. D. 1874, at 11 o'clock, A. M., at the Custom House Building, New Orleans, before D. Augustin, Register.

S. B. PACKARD, United States Marshal.

17 Mai—21

Estate of John S. Moss, individually and as a member of the firm of Witherspoon, Moss & Co.—No. 1288.

UNITED STATES MARSHAL'S OFFICE.—New Orleans, May 16, 1874.—This is to give notice that a WARRANT IN BANKRUPTCY has been issued out of the District Court of the United States for the District of Louisiana, against the estate of John S. Moss, individually and as a member of the firm of Witherspoon, Moss & Co. of New Orleans, in the Parish of Orleans, State of Louisiana, adjudged a Bankrupt, upon his own petition: That the payment of any debts, and the delivery of any property belonging to said Bankrupt, to him, or for his use, and the transfer of any property by him are forbidden by law: That a meeting of the creditors of said Bankrupt, to prove their debts and choose one or more Assignees of his estate, will be held at a Court of Bankruptcy, to be holden on the 23d day of June, A. D. 1874, at 11 o'clock A. M., at the Custom house Building, New Orleans, before D. Augustin, Register.

S. B. PACKARD, United States Marshal.

May 16—21.

Estate of David Arent.

UNITED STATES MARSHAL'S OFFICE.—New Orleans, April 3th 1874. This is to give notice that a warrant in bankruptcy has been issued out of the District Court of the United States for the District of Louisiana, against the estate of DAVID ARENT, of Farmerville, in the Parish of Union, State of Louisiana, adjudged a Bankrupt, upon his own petition. That the payment of any debts, and the delivery of any property belonging to said Bankrupt, to him or for his use, and the transfer of any property by him are forbidden by law: That a meeting of the creditors of said Bankrupt, to prove their debts, and choose one or more Assignees of his estate, will be held at a Court of Bankruptcy, to be holden on the 12th day of June A. D. 1874 at 11 o'clock A. M., at the Customhouse building, New Orleans, before D. Augustin, register.

S. B. PACKARD, United States Marshal.

May 13—June 12.

Estate of Charles J. Hoyt.

UNITED STATES MARSHAL'S OFFICE.—New Orleans, May 6th, 1874.—This is to give notice that an alias warrant in bankruptcy has been issued out of the District Court of the United States for the District of Louisiana, against the estate of Charles J. Hoyt of New Orleans, in the Parish of Orleans, State of Louisiana, adjudged a Bankrupt, upon his own petition: That the payment of any debts, and the delivery of any property belonging to said Bankrupt, to him, or for his use, and the transfer of any property by him are forbidden by law: That a meeting of the creditors of said Bankrupt, to prove their debts and choose one or more Assignees of his estate, will be held at a Court of Bankruptcy, to be holden on the 16th day of June A. D. 1874, at 11 o'clock A. M., at the Custom House Building, New Orleans, before D. Augustin, Register.

S. B. PACKARD, United States Marshal

may7—June 16

Taxes Spéciales de Revenu Intérieur des Etats-Unis, du 1er mai 1874 au 30 avril 1875.

Bureaux du Revenu Intérieur, Washington, D. C., 5 Février 1874.

LA LOI DU 24 DECEMBRE 1872 requière que toute personne engagée dans toute espèce d'affaires, vocation ou emploi qui la rende sujette à la taxe spéciale, de se procurer et de placer en évidence une étampe dénotant le payement de la taxe spéciale pour l'année taxable commençant le 1er mai 1874, avant de commencer ou de continuer les affaires après le 30 avril 1874.

Les taxes comprises dans les clauses de la loi ci-dessus mentionnée, sont les suivantes:

Rectificateurs	$200
Débitants de liqueurs au détail	25
Débitants de liqueurs en gros	100
Débitants de liqueurs (malt) en gros	50
Débitants de liqueurs (malt) au détail	20
Débitants de tabac en feuilles	25
Débitants au détail, de tabac en feuilles	500
Et sur les ventes au-dessus de $1,000, 50 cents pour chaque piastre excédant la somme de $1,000.	
Débitants de tabac à chiquer	5
Fabricants d'alambics	50
Et pour chaque alambic fabriqué	20
Et pour chaque serpentin fabriqué	20
Fabricants de tabac à chiquer	10
Fabricants de cigares	10
Pacotilleurs vendant du tabac, première classe, (ayant plus de deux chevaux	50
Pacotilleurs vendant du tabac, second classe (ayant deux chevaux	25
Pacotilleurs vendant du tabac, troisième classe (un cheval)	15
Pacotilleurs vendant du tabac, quatrième classe, allant à pied ou par les voies publiques	10
Brasseurs de bière faisant moins de 500 barils	50
Brasseurs de bière, faisant 500 barils ou plus	100

Toute personne ainsi sujette à la taxe, qui négligera de se conformer aux réquisitions ci-dessus, sera passible de sévères pénalités.

Les personnes ou les maisons de société dans le premier district de la Louisiane, sujettes au payement des taxes spéciales ci-dessus désignées doivent s'adresser à S. A. STOCKDALE, collecteur du Revenu Interne, chambre No. 5, Douane de la Nouvelle-Orléans, et se procurer l'étampe ou les étampes de la taxe spéciale qui leur est nécessaire, avant le 1er mai 1874, sans autre avis.

J. W. DOUGLAS, Commissaire du Revenu Interne.

3 avril—9,16,23,30etmai 15

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Buffet en bois de chêne, à dessus en marbre; table à allonge, en bois de chêne; bibliothèque et secrétaire en noyer noir; 2 bibliothèques en noyer noir; un diamant solitaire (bague); une montre anglaise en or, patent lever. Vente pour payer un gage.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux No 48 du Passage de la Bourse, Mardi, 2 juin, à 10 heures et demie, il sera vendu, à mon entrepôt, No 38 de la rue Royale, près la rue de la Douane, les susdits articles pour payer un gage. Egalement, toute espèce de meubles.

Conditions—comptant. 2juin—

PAR D. E. MORPHY.

Seconde vente de marchandises endommagées sauvées du ci-devant magasin de Bayley & Pond.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu pour compte de qui cela concerne, aujourd'hui MARDI, 2 juin, à 11 heures A. M. au No 80, rue Commune—

Du ale en barriques, barils et caisses, jambons, plats-côtés et épaules, graisse, huile de graisse, cercles, sel, thé, amidon, fruits en cans, riz, lait condensé, fruits assortis, farine, etc., etc.

Conditions—Comptant. 2juin—1t

PAR E. ROGER & CO.

Vente le mardi, 2 juin 1874.

500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins. 300 douzaines Souliers fins pour dames, demoiselles et enfants.

PAR E. ROGER & CO—Hy. Samory, Encanteur—MARDI, le 2 juin, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur salle d'encan, Nos. 45 et 47 rue Decatur (anciennement Vieille Levée)—

500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

300 douzaines Souliers fins pour dames, demoiselles et enfants.

Comprenant un assortiment très convenable pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions à la vente. 31mai—

PAR O. VALETON.

Barque Italienne Maria Mercede A l'encan.

Par ordre du Consul Italien, Pour le compte de qui il appartiendra.

PAR O. VALETON, encanteur—MERCREDI, 3 juin, à midi, il sera vendu, par ordre du Consul Italien—

La barque Italienne Maria Mercede de la capacité de 293, 32[100] tonneaux, les agrès et apparaux telle quelle se trouve maintenant amarrée à son mouillage au bassin No 18 en face de la rue des Ursulines, Deuxième District.

Aussi—

1 Chronomètre, 1 Baromètre, 2 Compas et un lot de Cartes de marine.

Conditions—comptant. 31 mai—

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

AUGUSTE COUTURIE,

9 ... Rue St-Louis ... 9

Seul Agent pour la vente des

Champagne Chs. Heidsieck & Co.,
Cognac d'Eug. Grégoire & Co.,
Genièvre de Hoytman & Co., Double Ancre,

—Offre à vendre—

Cognac J. & F. Martell de 1870, 1865, 1863, 1860, 1858, 1856 et S. O. P.

Vins Rouges de Ladon, St-Vivier et St-Sauveur. 15 fév—6m

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE (approuvée des médecins)

LAURENT LACASSAGNE, (AGENT.)

A vendre chez:

QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée.
CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et
VINCENT BATTOLARA, No 15 rue Dumaine.

22 oct—1an 2fps

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET

Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

Aux Magasins Bleus,

Coin Vieille-Levée et Bienville,

17 juil 73—1 an Nlle-Orléans.

BITTER DES ARABES

Hygiénique Perfectionné.

(BREVETÉ S. G. D. G.)

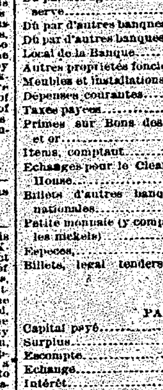

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Ce bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays. 19 fév—1a

RAPPORT SUR L'ETAT —DE LA—

Banque Nationale de l'Etat A LA NOUVELLE-ORLEANS, DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE.

A la clôture des affaires, le Vendredi, 1er Mai 1874.

RESSOURCES.		
Prêts et escompte		$1,344,050 71
Tiré en trop		17,010 28
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		550,000 00
Autres actions, bons et hypothèques		27,333 84
Dû par des agents de rachat et de réserve		247,078 95
Dû par d'autres banques nationales		45,127 75
Dû par d'autres banques et banquiers		535,782 06
Local de la Banque		30,000 00
Autres propriétés foncières		98,112 84
Meubles et installations		10,291 99
Dépenses courantes		21,441 33
Taxes payées		7,352 91
Primes sur Bons des Etats Unis et or		71,242 72
Items, comptant	$1,526 23	
Echanges pour le Clearing House	299,162 53	
Billets d'autres banques nationales	5,735 00	
Petite monnaie (y compris les nickels)	337 25	
Espèces	185,643 66	
Billets, legal tenders	210,000 00	701,348 99
		$3,516,178 35
PASSIF.		
Capital payé		$550,000 00
Surplus		20,552 93
Escompte	$28,386 06	
Echange	42,847 51	
Intérêt	11,745 76	
Profits et pertes	2,534 71	85,504 04
Circulation de banque nationale non rachetée		500,000 00
Dividendes non payés		8,793 26
Dépôts individuels		1,797,815 70
Dû à des banques nationales		3,730 05
Dû à d'autres banques et banquiers		116,792 37
Billets escomptés		63,000 00
		$3,516,178 35

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la Banque Nationale de l'Etat, de la Nouvelle-Orléans, déclare que je crois le tableau qui précède exact.

CHARLES L. C. DUPUY, Caissier.

Signé sous serment pardevant moi, ce 12 mai 1874.

THEO. GUYOL, Notaire Public.

Exact—Témoins:

ALF. MOULTON, S. H. BOYD, CHAS. E. SLAYBACK, } Directeurs.

13mai—13, 15, 17—P.P.

Germania Insurance Company,

Bureau, No 124 rue Commune, NOUVELLE-ORLEANS.

ETABLIE EN 1866.

Capital payé ... $300,000

Assurances contre les risques du feu, de la mer et des rivières.

Les pertes sont réglées avec promptitude aux conditions les plus libérales.

FRED. DEL BONDIO ... Président
H. ZUBERBIER ... Vice-Président
EMIL MAIER ... Premier Secrétaire
H. E. MARBURG ... Second Secrétaire
F. BERGER ... Inspecteur

Directeurs:

Geo. Bindner, (maison Lessasier & Binder)
A. H. Braughn (maison Braughn, Buck & Dinkelspiel)
P. W. Dielmann, (maison Miller & Dielmann)
R. Greissinger, (maison Clason & Co.)
W. Goldenbow, (maison Goldenbow & Kelly)
G. L. L. Mayer, (maison Mayer Bros.)
L. Reder, (maison L. Reder & Co.)
Frank Vatter, (maison Vatter & Blank)
H. Zuberbier, (maison Schneider & Zuberbier)
F. M. Zeigler, (maison Schmidt & Zeigler)
J. Armbruster, J. Kohn,
Adam Galsser, Louis Grunewald,
Jacob Hassinger, H. F. Klumpp,
Hy. Oertling, H. Schulz,
Thomas Schorr, R. F. Theurer,
P. Thormählen, J. J. Weckerling,
J. Voelkel, Fred. Del Bondio.

7 mars—1m

Compagnie d'Assurance Hope.

LA NOUVELLE-ORLEANS.

INCORPORÉE EN AVRIL 1857.

Bureau, No 21, rue du Camp.

Capital payé ... $250,000 00

MONTANT des DIVIDENDES PAYÉS ... 380,921 00

Actif ... 276,069

LA Compagnie assure contre les risques du Feu, de Mer et de Rivières, aux plus bas taux et accorde aux assurés le privilège de choisir entre une remise au comptant sur leurs primes, ou une participation dans les profits.

L'assuré, quelque petite que soit sa prime, peut donc avoir un intérêt dans les profits sans être actionnaire.

Les pertes sont réglées promptement et équitablement.

H. PEYCHAUD, Président,
JNO. L. ADAMS, Vice-Président,
LOUIS BARNETT, Secrétaire. 1août—D—PF

VENTES A L'ENCAN.

HOFFMANN, MARKS & CO.

Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO., A. LEVY, Encanteur—Salle d'encan, au No 34 de la rue de Chartres—MARDI, 2 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

500 caisses bottes, souliers et brodequins d'hommes, de femmes, de demoiselles et d'enfants.

Conditions à la vente. 2 juin—

PAR S. GUINAULT.

Placement avantageux, vente sans réserve d'une belle résidence en briques à étages, rue d'Orléans, entre Remparts et Bourgogne.

PAR S. GUINAULT, Encanteur, Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 6 juin 1874, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale.

CETTE belle maison en briques à étages, rue d'Orléans, ayant deux étages au-dessus du rez-de-chaussée et contenant sept pièces, celles du rez-de-chaussée et de l'étage au-dessus se communiquent par des portes à coulisses, corridor d'entrée et couloir à chaque étage, deux cabinets, deux balcons genre vérandah, corridor à l'usage de la cour, cuisine haute en briques de quatre pouces, gaz dans une partie de la maison, water-work, deux lieux d'aisances &c, &c. Le terrain mesure 28 pieds de face à la rue d'Orléans, sur 76 pieds, 6 pouces de profondeur; ensemble l'usage en commun à deux voisins d'une allée de trois pieds de large sur laquelle s'étend la partie supérieure de la maison ci-dessus, ce qui augmente la largeur des chambres supérieures. Voir le plan à la Bourse.

Conditions.—Un tiers comptant et le reste payable à un crédit de 1 et 2 ans en billets portant huit pour cent d'intérêt de date et hypothèque.

Actes de vente pardevant E. Bouny, Notaire public, aux frais de l'acquéreur y compris les taxes de l'année courante payables en 1876 et le dessèchement en sus du prix d'adjudication.

L'acheteur se soumettant aux clauses pénales d'usage. 2juin—

Succession de Jean Arostégny.—No 37123.

PAR S. GUINAULT, Encanteur, Bureau Bienville & Passage de la Bourse JEUDI, 4 juin 1874, il sera vendu à midi à l'encoignure des rues Vieille-Levée et Madison, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans en date du 21 mai 1874.

Le contenu du café avec tous les meubles et verrerie ainsi que la cave. Aussi le bail de la maison échéant le 31 Septembre 1876 à raison de $180 par mois.

1 coffre-fort, le contenu de la cuisine, 1 montre en or avec chaîne, 1 malle et contenu.

5 actions du Workingmen's Accommodation Bank de $25 chaque sur lesquelles $15 ont été payées sur chaque action.

Conditions—Comptant. 24 mai—30—juin 4

PAR NASH & HODGSON.

Vente importante.—Aux capitalistes. Les revenus du marché de la rue Seconde pendant cinq ans.

Vente sans réserve à l'enchère publique.

PAR NASH & HODGSON, W. I. Hodgson, encanteur—Bureaux, No 5 de la rue Carondelet—SAMEDI, 6 juin 1874, à midi, à la Bourse d'encan de la rue St-Charles, sous la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans cette ville, il sera vendu à l'enchère publique—

Les revenus pendant cinq ans (à dater du jour de la vente) du nouveau marché situé à l'angle des rues Seconde et Dryades, quatrième district de cette ville.

L'acquéreur sera requis de tenir le marché en bon état, conformément aux ordonnances de la ville, et il ne lui sera pas permis de faire des changements ou des additions quelconques, sans le consentement du propriétaire, par écrit.

Termes et conditions—Un cinquième comptant; le reste en paiements égaux à 6, 12, 18 et 24 mois, pour cent d'intérêt et les clauses habituelles de privilège spéciaux et privilège de vendeur pour cent (honoraires d'avocat) en cas de procès, assurance des bâtisses pour la valeur, transfert de la police au vendeur, paiement de 10 pour cent, comptant, sur les lieux, comme dépôt.

L'acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur. 31 mai—

Commercial Insurance Company of New Orleans.

HUITIÈME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

PASSIF.		
Primes de l'année expirée le 31 mars 1874:		
Incendies	$59,872 55	
Mer	37,808 14	
Rivières	99,763 28	
	$197,443 97	
En plus, risques non expirés le 31 mars 1873	16,812 77	
	214,187 74	
En moins, primes non expirées le 31 mars 1874	15,745 00	
		$198,442 74
Payé, pertes par l'incendie	61,292 47	
Payé, pertes sur mer	11,531 14	
Payé, pertes sur les rivières	20,191 59	
	93,015 20	
Payé, réfaction (rebate)	29,837 24	
Payé, réassurance	9,049 47	
Payé, primes remboursées	1,217 08	
Payé, taxes	5,134 45	
Payé, dépenses casuelles	1,576 81	
Payé, loyer	6,017 18	
Payé, dépenses, salaires, &c	16,192 80	
Payé, dividende	125 00	
	164,299 81	
En moins, profits et pertes et intérêt	22,617 03	141,782 58
Bénéfice net		$56,660 16
ACTIF.		
Effets à recevoir		$124,546 86
Meubles		4,932 93
Actions Harbor Boat		850 00
Primes à recevoir		1,320 00
Primes en voie de recouvrement		46,705 82
En caisse		125,556 74
		$304,274 33

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1874.

J. H. OGLESBY, Président

WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Déclaré sous serment, pardevant moi, ce avril 1874.

EDWARD IVY, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 13 avril 1874.

Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de QUINZE POUR CENT sur le capital de la compagnie soit déclaré payable sur demande. 14avril—1m

Compagnie d'Assurance du Peuple DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, No 5 de la rue St-Pierre.

SECOND ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1873.		
Sur risques d'incendie	$36,606 29	
de rivières	6,094 70	
de mer	24,865 63	
Total des primes		$67,566 62
Plus risques non expirés pour 1872		$6,271 67
		$73,838
Moins, primes remboursées		1,034
Montant net des primes reçues		$72,803
Pertes payées dans la même période		
Sur risques d'incendie	$1,422 54	
de rivières	202 98	
de mer	21,359 12	
Réfaction (rebate)	6,367 86	
Réassurances	676 45	
Dépenses, taxes, etc., intérêt	4,505 47	
Réservé pour les risques non expirés de 73	8,262 00	$[illegible],087 46
Bénéfice net		$11,496 0[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Billets par actions		$290,394 00
Primes en voie de recouvrement		6,103 53
Actions de banques et autres actions		23,064 00
Billets garantis par hypothèque		15,777 75
Billets garantis		25,177 72
Ameublement et installations de bureau		2,161 55
En caisse		19 65
Total de l'actif		$392,87[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte, faite sur les livres de la Compagnie.

R. M. DAVIS, Président,
A. SOCOLA, Vice-Président
A. GRANGER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

PAROISSE D'ORLEANS—Ville de la Nlle-Orléans

Déclaré sous serment et signé par devant moi, ce 5e jour de juillet 1873.

ANT. DORIOCOURT, Notaire Public.

Nlle-Orléans, 8 juillet 1873.

A une réunion des Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, qu'un dividende de DIX pour cent sur le capital payé fût déclaré et porté au crédit des billets donnés pour actions; qu'un dividende de QUINZE pour cent, COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 30 juin 1873 fût payé à dater du premier lundi du mois d'août 1873.

—DIRECTEURS—

R. M. Davis, Jos. David, H. Mannel,
A. Socola, F. Jaufroid, A. Haber,
J. K. Gourdain, J. J. Reiss, R. Dumestre,
N. A. Llambias, G. L. Fevre, S. Cambon,
Ernest Pragst, V. Battalora, P. H. Monsseaux
Jos. Mizzi, F. Schumacher, B. Saloy,
J. B. Solari, J. Newhauser, M. Drascovich,
F. Sancho, D. Hughes, M. Berwin.

10juil—m

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS.

Bureaux: rue St-Pierre No 5 (Bâtisse Pontalba).

Assure contre les Risques de Feu, Rivière et Marine.

R. M. DAVIS, Président,
A. SOCOLA, Vice-Président,
A. GRANGER, Secrétaire.

Comité de Finance:

A. Socola, Jos. Mizzi,
N. A. Llambias, Ernest Pragst,
B. Saloy.

Directeurs:

R. M. Davis, A. Haber,
A. Socola, R. Dumestre,
J. Sambola, S. Cambon,
J. K. Gourdain, P. H. Monsseaux,
N. A. Llambias, Ernest Pragst,
Jos. David, V. Battalora,
F. Jaufroid, B. Saloy,
J. J. Reiss, J. B. Solari,
D. Hughes, J. Newhauser,
F. Sancho, Jos. Mizzi,
H. Mannel, M. Drascovich,
M. Berwin.

BANQUE DU PEUPLE.

Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1874.

LE CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque comprennent les personnes suivantes:

A. SOCOLA, JOS. DAVID,
F. JAUFROID, G. W. DUNBAR,
M. BERWIN, J. J. REISS,
N. A. LLAMBIAS, J. K. GOURDAIN,
R. M. DAVIS, Président.
NUMA LANDRY, Caissier.

janv.74—an. ND